

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **14^e** jour du mois de **décembre** de l'an **2019**, à **19 h 45**, en visioconférence via la plateforme Zoom, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
M. Enzo Marceau, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Lucie Cormier, conseillère
M. Nicolas Rudloff, conseiller

Absence : Mme Anne-Marie Merrien, conseillère

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 20 h 25 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2020-12-234

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

QUE l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions sur les taxes et tarifs
4. Dépôt du projet de règlement 2020-07 décrétant l'imposition du taux de taxes, des conditions de perception, des compensations et tarifs pour l'exercice financier 2021
5. Levée de la séance

ADOPTÉE

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question des citoyennes et citoyens présents.

2020-12-235

4 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2020-07 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DU TAUX DE TAXES, DES CONDITIONS DE PERCEPTION, DES COMPENSATIONS ET TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Conformément à l'article 445 du Code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le règlement 2020-07 décrétant l'imposition du taux de taxes, des conditions de perceptions, des compensations et des tarifs pour l'année 2021.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

2020-12-236

5 LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 25.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Philippe Pagé
Maire